



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 MAI 2024 À 19 H

À L'HÔTEL DE VILLE

-0-0-0-0-

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 avril 2024
- Informations générales
- Compte-rendu d'une décision du Maire
- Commissions municipales – Modification de la composition
- Délégués auprès du CNAS et du conseil d'administration de PISTE
- Utilisation de locaux scolaires : signature d'une convention avec la Région Grand Est et la Cité Scolaire de la Fontaine du Vé
- Mise à disposition de la piscine Caneton : signature d'une convention avec la CCSSOM
- Stérilisation des chats libres : signature d'une convention avec deux cabinets vétérinaires
- Signature d'une convention de partenariat avec le Planning familial 51 et le GHAM
- Travaux de réfection de bordures de trottoirs : fonds de concours à verser à la CCSSOM et signature d'une convention
- Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au personnel municipal
- Solution de logements pour les seniors : validation du projet sélectionné suite à l'appel à projet
- Décisions budgétaires modificatives
- Subventions municipales 2024
- Proposition de motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'État susceptibles d'affecter les finances locales
- Convention communale de coordination de la gendarmerie nationale et de la police municipale de la Ville de Sézanne

Fait à Sézanne, le 17 mai 2024

Le Maire,

